Edouard Michel et Thérèse Gibelin

Au lieu de la republique française une et indivisible et
de l'an neuf fructidor; par devant moi Joseph André Mourgon
officier public de cette Ville et de cette commune de la garde
arrondissement de Toulon, Département du Var; sont comparus
pour contracter mariage le citoyen Joseph François antoine
Edouard Michel, timonier, agé de vingt trois ans et de la
Ville et ci devant de Toulon, de domicilié en cette commune de
la garde fils majeur et légitime de feu honoré et de
Claire Poivret, dames cart; et la citoyenne Thérese Justine
Gibelin, agée de vingt un ans et ci devant de cette commune
et y résidant, fille majeure et légitime de jean François
propriétaire et de Marguerite de vittoz d'autre part,
lesquels futurs conjoints étant accompagnés des citoyens
François Aimé chef de timonerie âgé Michel et Bonnet
tous deux de domicilié à Toulon, Cécile Savornin seigneur chef
de timonerie embarqué sur la frégate la Sainte Philippe, et
jean baptiste Mirabeau tailleur d'habit domicilié en cette
commune de la garde, tous deux majeurs et voisins la loi témoins
soussignés, Cécile les dits futurs époux de leurs
parents respectifs tous donnant au dit mariage leur
consentement et approbation; vu les trois actes de
publications de dit mariage faites par moi le vingt
du courant vu les trois actes de naissance du

futur portant qu'il est né à Toulon le dix neuf floréal
l'an cent soixante dix sept; vu aussi celui de la
future portant qu'elle est née à la garde le trente
floréal mille sept cent soixante dix neuf; les
parties ayant déclaré leur vouloir contracter mariage
en dit mariage j'ai en ma loi dit que joseph François Edouard
Michel et Thérese susnommé Gibelin sont unis de
mariage de tout quoi j'ai dressé le présent
acte que j'ai signé avec les témoins et les époux
fait à la maison commune de la garde le jour
et année susdits

Cécile Savornin
chef de timonerie

Antoine Michel
cadet

Mirabeau

Michel
chef de timonerie